

**MESSAGE DE LA  
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUE DU CANADA  
À L'OCCASION DU  
40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ENCYCLIQUE *HUMANAE VITAE***

**UN POTENTIEL LIBÉRATEUR**

1. Déjà quatre décennies se sont écoulées depuis la publication de l'encyclique *Humanae Vitae* (1968), un texte du pape Paul VI qui a fait couler beaucoup d'encre, suscité des réactions contradictoires et rencontré beaucoup d'incompréhension.

2. L'Assemblée plénière de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) profite de ce quarantième anniversaire pour inviter les baptisés à une découverte - ou à une redécouverte - de ce document prophétique qui porte sur « le très grave devoir de transmettre la vie humaine, qui fait des époux les libres et responsables collaborateurs du Créateur »<sup>1</sup>, un domaine qui touche de près « à la vie et au bonheur des hommes »<sup>2</sup>. Nous encourageons les fidèles à lire et à prier le texte de l'Encyclique ([www.vatican.va](http://www.vatican.va)), afin de l'intégrer dans leur vie.

3. Comment, en effet, ne pas en reconnaître le caractère prophétique lorsque l'on considère l'évolution préoccupante de deux institutions humaines fondamentales, le mariage et la famille? L'une et l'autre continuent d'être affectées par la mentalité contraceptive que craignait et refusait l'encyclique du pape Paul VI. Et que dire du déficit démographique auquel sont désormais confrontées les sociétés occidentales? Cela ne veut pas dire qu'aucune préoccupation légitime ne survienne dans l'expérience d'un couple, quant au planning familial naturel et à l'espacement des naissances.

4. Toutefois, *Humanae Vitae* est beaucoup plus qu'un « non à la contraception ». Cette encyclique propose en fait une réflexion majeure concernant le dessein de Dieu sur l'amour humain. Elle met de l'avant « une vision intégrale de l'homme et de sa vocation, non seulement naturelle et terrestre, mais aussi surnaturelle et éternelle »<sup>3</sup>. C'est une invitation à s'ouvrir à la grandeur, à la beauté et à la dignité de l'appel que Dieu fait à la vocation du mariage.

5. Il est d'ailleurs remarquable que le pape Jean-Paul II ait poursuivi cette réflexion dès le début de son pontificat, entre 1979 et 1984, au cours de 129 catéchèses du mercredi. Riche d'une expérience pastorale de 27 années auprès des jeunes couples, le pape a exposé une approche positive inédite relativement au dessein divin sur le mariage et la sexualité, en puisant notamment aux réflexions fécondes du personalisme.

6. Sa « théologie du corps » se veut une pédagogie qui nous aide à comprendre le vrai sens de notre corps. Elle offre des intuitions théologiques et pastorales d'une profondeur

étonnante et d'une richesse inestimable, qui intègrent et explicitent celles déjà présentes dans *Humanae Vitae*. Elle suggère un regard plus large sur le sens même de l'existence humaine, sens qui constitue la réponse à la quête de bonheur de tous les humains : apprendre à aimer comme Dieu aime. Apprendre à se donner. Le moment est venu, croyons-nous, de considérer quelques éléments clés de cette « théologie du corps » pour mieux saisir encore le plan divin et choisir d'y adhérer avec une conscience éclairée.

7. En quête de la vérité sur l'être humain, Jean-Paul II fait appel à l'anthropologie biblique. Il s'interroge : quelle était l'intention de Dieu en créant 'l'être-homme' et 'l'être-femme' avec un corps sexué? Les premières pages de la Genèse livrent la réponse. À travers des expériences de solitude originelle, de soif d'unité et de nudité originelle - une nudité qui traduit une totale transparence et une totale confiance d'Adam et Ève vis-à-vis l'un de l'autre -, nos premiers parents découvrent leur appel fondamental. Un appel au don d'eux-mêmes et à la communion dans l'amour.

8. Ils s'éveillent ainsi à la signification sponsale de leur corps. Là se trouve leur dignité de personnes - dans leur capacité de se donner librement l'un à l'autre avec leur psychologie, leur affectivité, leur sensibilité, leur sexualité spécifiquement masculine ou féminine voulue par Dieu. Comme le rappelle Jean-Paul II: « ... par le fait de sa visible masculinité et féminité, le corps en effet - et seulement lui - est capable de rendre visible ce qui est invisible : le spirituel et le divin. Il a été créé pour transférer dans la réalité visible du monde le mystère caché de toute éternité en Dieu, et en être le signe visible ».<sup>4</sup>

9. Et quel est ce mystère ? Celui que nous a révélé le Christ : Dieu « est Lui-même éternellement échange d'amour : Père, Fils et Esprit Saint, et Il nous a destinés à y avoir part »<sup>5</sup> pour l'éternité. Tous les êtres humains, que ce soit dans le mariage ou dans le célibat, sont appelés au don d'eux-mêmes pour les autres. Dans le cas d'un couple marié, c'est au moment de devenir une seule chair, « c'est au moment de cette découverte de la communion des corps que l'homme et la femme deviennent pleinement image de Dieu. L'acte de chair, le don des corps, qui exprime la totalité de la donation des personnes l'une à l'autre, est ce par quoi l'homme et la femme sont, dans la chair, image de la Trinité divine »<sup>6</sup>.

10. Maintes fois, la Bible reprend l'analogie des épousailles pour illustrer l'amour de Dieu pour l'humanité et l'amour du Christ pour son Église. Et c'est toujours pour nous faire comprendre que « la communauté profonde de vie et d'amour que forme le couple a été fondée et dotée de ses lois propres par le Créateur; elle est établie sur l'alliance des conjoints, c'est-à-dire leur consentement personnel irrévocable (...et) ce lien sacré échappe à la fantaisie de l'homme. Car Dieu lui-même est l'auteur du mariage qui possède en propre des valeurs et des fins diverses »<sup>7</sup>.

11. Puisque Dieu a conçu toute la vie maritale, et plus spécifiquement l'acte conjugal, comme une expression de son propre Amour, la question se pose : comment Dieu aime-t-Il? Le Christ, Dieu fait homme, nous livre la réponse. Un regard sur la Croix et sur l'Eucharistie nous permet de saisir toutes les qualités et les exigences de l'amour qui se donne « jusqu'au bout ». Tel est l'amour auquel les couples sont appelés dans leur mariage.

12. Pour que le mariage reflète l'amour du Christ, les couples sont appelés à un amour qui soit total, sans restrictions, fidèle et fécond. De cette manière, ils cherchent à imiter l'amour du Christ.

L'amour du Christ est total et sans restrictions. Il ne garde rien pour lui, mais nous donne tout : son corps, son sang, son âme et sa divinité.

L'amour du Christ est fidèle jusqu'à la mort ... « Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde »<sup>8</sup>.

Et l'amour du Christ est fécond... « Je suis venu dans le monde pour que vous ayez la vie, et la vie en abondance... »

L'amour du Christ est libre, et donc pleinement humain... « C'est pour cela que le Père m'aime, parce que je donne ma vie (...). Personne ne me l'enlève; mais je la donne de moi-même »<sup>9</sup>.

13. Le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'encyclique *Humanae Vitae* nous offre une occasion privilégiée d'approfondir notre connaissance de ce mystère inouï de l'amour du Christ. L'amour libre, total, fidèle et fécond du Christ qui donne sa vie pour son Épouse l'Église - et pour chacun de nous qui en sommes membres - est celui auquel sont particulièrement appelés les époux. Les promesses de leur sacrement de mariage se résument en fait au désir d'aimer l'autre comme Dieu nous aime. Ainsi, chaque fois qu'ils deviennent « une seule chair », ils sont appelés à renouveler par le langage de leur corps l'engagement de leur mariage à vivre un amour libre, total, fidèle et fécond, qui se prolonge à travers de nouvelles vies. Quelle dignité ! C'est d'ailleurs en se nourrissant d'Eucharistie que les époux trouvent la force de vivre comme le Christ ; c'est là que se trouve la source et le modèle de l'amour dont ils cherchent à témoigner au quotidien.

14. En réfléchissant aux caractères unitif et procréatif de l'étreinte conjugale, un philosophe contemporain écrit fort à propos:

Le corps humain n'est pas fait seulement pour la procréation, comme s'il s'agissait de répondre à un impératif biologique qui

s'imposerait à nous comme il s'impose aux animaux. La fécondité, dans et par la procréation, est une surabondance de l'amour. Le corps humain avec son sexe et par son sexe est fait pour la communion des personnes. Le fruit de cette communion, comme son rayonnement, est la fécondité en une autre personne. Mais on ne peut pas, sans trahir le sens de la vocation conjugale du corps, réduire la sexualité à la fonction procréative. Ce qui est premier, c'est la communion; la procréation est seconde, car elle est le fruit de la communion. En ce sens, elle est le gage de la vérité de la communion.<sup>10</sup>

15. N'est-ce pas pour protéger cette « vérité de la communion » que l'encyclique *Humanae Vitae* insiste sur « le lien indissoluble, que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de son initiative, entre les deux significations de l'acte conjugal : union et procréation? L'avortement, la stérilisation et la contraception s'opposent en effet à l'intention créatrice de Dieu au cœur de l'acte conjugal, l'empêchant - si Dieu le désire - de créer une âme unique pour le corps unique que les époux contribuent à former. »<sup>11</sup> Il est plus que jamais urgent de rappeler l'importance du lien qui existe entre l'amour conjugal, la sexualité et la fécondité. Dans le cœur de Dieu, ces trois dimensions en matière conjugale sont liées. La sexualité, signe de l'amour, est appelée à s'ouvrir à quelque chose de plus grand qu'elle-même, c'est-à-dire à l'accueil de la fécondité, laquelle est à son tour liée au bien des époux et exprime leur amour conjugal. Et cet amour est un don lié à la vie.

16. Il va sans dire que tout acte conjugal n'a pas à engendrer la vie. Les époux ont le droit et le devoir de planifier leur famille et d'exercer d'une façon responsable leur maternité et leur paternité sous la motion de l'Esprit Saint. Il leur faut discerner avec générosité et lucidité, après mûre réflexion sur « leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers la famille et envers la société, dans une juste hiérarchie de valeurs<sup>12</sup> », s'il est temps pour eux d'appeler un nouvel enfant à la vie. S'ils estiment en conscience devoir retarder une naissance pour des motifs sérieux dus à des conditions physiques, économiques ou psychologiques, les méthodes naturelles de planification leur permettront de gérer leur fécondité tout en respectant « le lien inséparable de l'union amoureuse et du potentiel procréateur de la rencontre sexuelle dans l'amour conjugal »<sup>13</sup>.

17. Complices dans la maîtrise d'eux-mêmes, les époux qui optent pour la régulation naturelle des naissances se reconnaissent et s'accueillent l'un l'autre dans toute leur dignité de personne, y compris dans le don de leur fécondité. Ils découvrent aussi « le plaisir de moduler la passion de l'étreinte amoureuse, au rythme de l'autre. Tous les amoureux s'entendent pour reconnaître que la sexualité humaine exprime une réalité beaucoup plus vaste que la simple rencontre physique entre un homme et une femme.

Elle est un langage de communion, un véhicule de tendresse et un lieu d'intime rencontre »<sup>14</sup>.

18. Voilà ce qu'à son tour le pape Benoît XVI a cherché à expliquer dans son encyclique « *Dieu est amour* », lorsqu'il écrit : « Mais ce n'est pas seulement l'esprit ou le corps qui aime : c'est l'homme, la personne, qui aime comme créature unifiée, dont font partie le corps et l'âme. C'est seulement lorsque les deux se fondent véritablement en une unité que l'homme devient pleinement lui-même. C'est uniquement de cette façon que l'amour - l'*eros* - peut mûrir, jusqu'à parvenir à sa vraie grandeur »<sup>15</sup>, devenant *agapê*, c'est-à-dire, « soin de l'autre et pour l'autre », ne se cherchant plus lui-même, mais cherchant « au contraire le bien de l'être aimé : il devient renoncement, il est prêt au sacrifice, il le recherche même »<sup>16</sup>.

19. En somme, l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI, et à sa suite la « théologie du corps » élaborée par le pape Jean-Paul II, lancent un défi immense à un monde trop souvent occupé à se protéger de l'extraordinaire potentiel de vie de la sexualité. À la suite de ces deux papes au regard prophétique, l'Église « experte en humanité » lance un message inattendu : la sexualité est une amie. Un don de Dieu. Elle nous est révélée par le Dieu trinitaire qui nous demande d'en révéler à notre tour la grandeur et la dignité à nos contemporains en ce début de troisième millénaire. Certains comparent la théologie du corps à une véritable révolution qui pourrait produire ses fruits au cours du XXI<sup>e</sup> siècle du christianisme. Nous invitons les baptisés à être les premiers à en expérimenter le potentiel libérateur.

20. En continuité avec Paul VI et Jean-Paul II et sous la mouvance de Benoît XVI, nous invitons tous les fidèles ainsi que les hommes et femmes de bonne volonté à promouvoir et à défendre la vie et la famille. Puissiez-vous vous inspirer de la riche tradition de l'Église pour éduquer les jeunes et les foyers au bel amour conjugal et travailler sans relâche à la sauvegarde de la beauté et de la grandeur du mariage et de la famille.

21. À vous, nous redisons notre admiration et notre soutien fraternel. Votre vocation est grande et difficile : être en ce monde des ministres de l'amour et de la vie, comme la Conférence des évêques catholiques du Canada le rappelait dans notre message « Une vision personnaliste de l'amour conjugal et de la transmission de la vie » soulignant le 25<sup>ième</sup> anniversaire de l'encyclique *Humanae vitae*. Puisse l'amour et la communion de vie en Dieu être source de vie, de force et de lumière dans le témoignage d'amour et de fidélité que votre engagement baptismal et conjugal vous invite à donner!

L'Assemblée plénière de la  
Conférence des évêques catholiques du Canada

Fête des saints Martyrs canadiens  
Le 26 septembre 2008

---

<sup>1</sup> Paul VI, *Humanae Vitae*, no 1.

<sup>2</sup> *Humanae Vitae*, no 1.

<sup>3</sup> *Humanae Vitae*, no 7.

<sup>4</sup> Jean-Paul II, Audience du 20 février 1980, nos 3-4.

<sup>5</sup> *Catéchisme de l'Église catholique*, no 221.

<sup>6</sup> Jean-Paul II, Audience du 14 novembre 1979.

<sup>7</sup> *Gaudium et Spes*, 48, nos 1-2.

<sup>8</sup> Matthieu 28, 20.

<sup>9</sup> Jean 10, 17-18.

<sup>10</sup> Yves Semen, *La sexualité selon Jean-Paul II*, Paris, Presses de la Renaissance, 2004, p.109. – Voir aussi Christopher West, *Theology of the Body Explained*, Boston, Pauline Books & Media, 2003, pp. 415-416.

<sup>11</sup> *Humanae vitae*, no 12.

<sup>12</sup> *Humanae Vitae*, no 10.

<sup>13</sup> Organisme catholique pour la vie et la famille, *Au nom de l'amour - L'approche naturelle en régulation des naissances*, 1998.

<sup>14</sup> Organisme catholique pour la vie et la famille, *Au nom de l'amour - L'approche naturelle en régulation des naissances*, 1998.

<sup>15</sup> Benoît XVI, *Dieu est amour*, no 5.

<sup>16</sup> Benoît XVI, *Dieu est amour*, no 6.